

## **NEWSLETTER Septembre 2020**

### **Qui paie quoi dans la production alimentaire suisse ?**

Chère lectrice, cher lecteur,

A l'instar des statistiques « coûts et financement des transports » publiées par la Confédération, Vision Agriculture a, dans une nouvelle publication, répertorié pour la première fois l'ensemble des coûts de l'agriculture suisse et les a répartis entre les unités de coûts "consommateurs", "contribuables" et "collectivité" selon des critères transparents. Les résultats sont détonants et déterminants pour les prochaines décisions en matière de politique agricole. Ils montrent par exemple que quatre cinquièmes des aides publiques sont liées à la production animale, un cinquième seulement à la production végétale. En termes de sécurité alimentaire, d'efficacité de la production ou d'objectifs climatiques, la répartition est extrêmement inégale dans le paysage agricole. Dans le cadre de la prochaine réforme, la politique agricole ne peut pas continuer d'ignorer les objectifs globaux qui l'encadrent. Il est nécessaire d'apporter des corrections fondamentales.

Je vous souhaite une agréable lecture intéressante.

Markus Jenny, président de Vision Agriculture

### **Coûts et financement de l'agriculture suisse**

**(VL) Qui doit supporter les coûts de production des biens et des services ? En principe, la réponse est claire et largement acceptée : Celui qui génère les coûts est celui qui doit payer, en l'occurrence, le consommateur. Si c'est le cas, on parle de "vérité des coûts". Dans l'agriculture et l'alimentation, ce principe est aujourd'hui bouleversé. Les méthodes de production et les modes de consommation nuisibles à l'environnement sont massivement favorisés par l'État. Les biens produits de manière non durable deviennent ainsi beaucoup trop bon marché, tandis les biens durables demeurent trop chers. Le problème n'est donc pas le consommateur qui n'est pas prêt à payer beaucoup plus cher pour une alimentation durable, mais un système de politique agricole qui fausse les prix en faveur d'une consommation néfaste pour l'environnement et qui entrave donc systématiquement les modes de consommation durables. Une nouvelle étude de Vision Agriculture quantifie pour la première fois l'ampleur de ce déséquilibre. Afin d'atteindre les objectifs de la politique agricole dans le domaine de l'environnement et de la sécurité alimentaire, il sera essentiel de réorienter fondamentalement le système actuel pour tenir compte de la vérité des coûts.**

La vérité des coûts est un principe de base d'une économie de marché transparente et équitable. Celui qui génère des coûts doit également les payer. Cependant, ce n'est pas toujours facile à déterminer selon les cas. Dans le domaine des transports, il a été reconnu il y a de nombreuses années que les coûts comprennent non seulement les coûts privés des véhicules et des carburants, mais aussi d'autres types de coûts : Coûts pour le contribuable, par exemple par la construction de routes, et coûts pour la collectivité en raison de la pollution de l'environnement et des accidents de la circulation, ce qu'on appelle les coûts externes. L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie régulièrement les coûts totaux des transports et précise qui les supporte.

Quelle est la situation dans l'industrie agricole et alimentaire ? Outre les consommateurs, les contribuables et le grand public supportent également une partie des coûts. Toutefois, contrairement au transport, on n'a jamais déterminé le niveau de ces coûts dans l'agriculture. Pour la première fois, Vision Agriculture présente des statistiques qui recensent de manière transparente les coûts totaux de la production alimentaire et les ventilent par unité de coût. Celles-ci se fondent sur les statistiques fédérales officielles et sur un calcul scientifiquement fondé des coûts externes de l'agriculture suisse.

### **Loin des coûts véritables**

Les résultats de l'étude le montrent : L'agriculture et l'alimentation sont aujourd'hui très éloignées du principe de la vérité des coûts. Des combustibles fossiles aux contributions pour les pulvérisateurs de pesticides et la publicité pour la viande en passant par l'élimination des déchets d'abattoirs, la production alimentaire est subventionnée par le gouvernement fédéral de toutes les manières imaginables. À cela s'ajoutent les coûts environnementaux au détriment de la collectivité, qui sont causés, par exemple, par les pesticides ou les émissions d'ammoniac et nécessitent des contre-mesures onéreuses.

Ce qui est particulièrement problématique : ce sont les produits les plus polluants pour la collectivité qui sont les plus subventionnés. La production de denrées alimentaires d'origine animale, qui représente la moitié de la production de calories et les trois quarts des coûts environnementaux de l'agriculture, soit 3,6 milliards de francs, est subventionnée quatre fois plus par la Confédération que la production de denrées alimentaires d'origine végétale. Dans le cas de la viande de bœuf, par exemple, les consommateurs paient donc moins de la moitié du coût véritable de la production.

## **Coût et financement de l'agriculture**

Principaux résultats, chiffres 2018

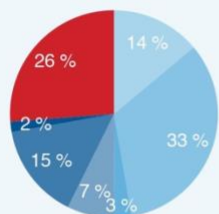
**15,9** mrds de francs

**Coût total**

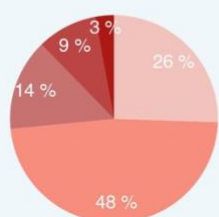
|                         |                                     |
|-------------------------|-------------------------------------|
| <b>13,7</b> mrds de fr. | <b>Production alimentaire</b>       |
| <b>1,0</b> mrd de fr.   | <b>Prestations d'intérêt public</b> |
| <b>1,1</b> mrd de fr.   | <b>Autre production</b>             |

(chiffres arrondis)

**Origine du coût des denrées alimentaires...**

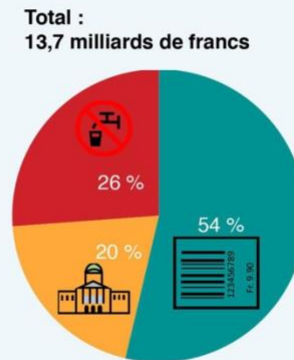


- Total : 13,7 milliards de francs**
- Infrastructure (bâtiments, machines etc.) 1,9
  - Intrants (fourrage, énergie, vétérinaire etc.) 4,6
  - Fermages et intérêts 0,4
  - Salaires 1,0
  - Indemnisation familles d'exploitants 2,0
  - Coûts des pouvoirs publics 0,2
  - Coût écologique et médical (coûts externes) 3,6



- Coût écologique et médical (coûts externes)**  
**Total: 3,6 milliards de francs**
- Émissions de gaz à effet de serre 0,9
  - Émissions d'ammoniac 1,7
  - Pesticides 0,5
  - Émissions de nitrate 0,3
  - Bien-être animal 0,1

**... et prise en charge.**

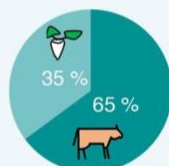


- Total : 13,7 milliards de francs**
- Consommateurs 7,4 mrd de fr.
  - Contribuables 2,8 mrd de fr.
  - Collectivité 3,6 mrd de fr.

**Coût de la production végétale et de la production animale**

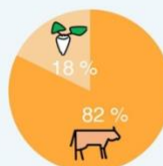


**Coût pour les consommateurs**



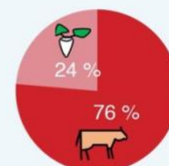
- Total : 7,4 mrd de fr.
- P. animale 4,8
  - P. végétale 2,6

**Coût pour les contribuables**



- Total : 2,8 mrd de fr.
- P. animale 2,3
  - P. végétale 0,5

**Coût pour la collectivité**



- Total : 3,6 mrd de fr.
- P. animale 2,7
  - P. végétale 0,8
- (chiffres arrondis)

Source: VL - Coût et financement de l'agriculture

© VL 2020

**Contradiction avec les objectifs et les stratégies**

Lorsque les haricots ou les burgers végétariens coûtent plus cher que le poulet ou la viande hachée, un comportement durable équivaut à nager à contre-courant. L'opinion populaire dans les milieux agricoles, selon laquelle le problème réside dans les consommateurs qui ne sont pas prêts à payer plus cher pour des produits durables (voir par exemple le président de l'Union suisse des paysans Ritter dans la NZZ du 11.08.2020), est bien trop simpliste. L'agriculture et l'alimentation sont aujourd'hui systématiquement accompagnées de mauvaises incitations économiques qui entravent les modes de production et de consommation sains et durables.

La politique fédérale est également en contradiction avec ses propres objectifs et stratégies, et ce pas seulement dans le domaine de l'environnement. Selon la Stratégie suisse pour la

nutrition (OSAV 2017), on consomme trop de viande et de produits laitiers à forte teneur en graisses et trop peu de produits céréaliers, de pommes de terre, de légumineuses et de légumes. Avec ses conditions-cadres pour l'agriculture, la Confédération contribue ainsi à des modes de consommation malsains et nuisibles à l'environnement.

L'absence de vérité des coûts explique également pourquoi la politique agricole, malgré l'importance des fonds qui lui sont alloués, est loin de répondre aux exigences du droit de l'environnement (voir le rapport "[Indicateurs d'appréciation de la politique agricole suisse](#)", avec résumé en français). Aujourd'hui, la Confédération verse des centaines de millions de francs par an pour limiter les dégâts, c'est-à-dire simplement pour veiller à ce que les objectifs environnementaux ne soient pas encore davantage manqués, comme le montre une [récente étude](#) de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, prenant la biodiversité comme exemple.

### **Une question d'équité**

Toutefois, les coûts réels dans l'agriculture ne sont pas seulement une condition préalable à la réalisation des objectifs environnementaux, mais aussi et surtout une question d'équité. Loin du principe du pollueur-payeur, la politique actuelle pénalise, par exemple, les végétariens ou les agriculteurs qui, par leur comportement, font beaucoup pour l'environnement.

### **Comment parvenir à la vérité des coûts ?**

La vérité des coûts dans l'agriculture signifie concrètement :

- Les subventions liées aux intrants agricoles tels que l'énergie fossile ou aux extrants tels que le lait ou les déchets d'abattoirs sont supprimées.
- Les coûts supportés par la collectivité en raison des émissions provenant de moyens de production importés ou artificiels (énergie fossile, aliments pour animaux importés, engrais minéraux, pesticides) sont imputés à ceux qui les provoquent.
- Les charges environnementales qui surviennent dans le cadre de bonnes pratiques professionnelles basées sur une production régionale et utilisant des technologies économisant les ressources n'ont pas de conséquences financières pour les producteurs.
- D'autres services tels que la production sans pesticides, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par la conversion des tourbières en prairies, etc. sont soutenus en tant que prestations d'intérêt public.
- Dans le cas des aliments importés, l'impact environnemental de la production est déclaré et une taxe est imposée pour éviter toute discrimination à l'encontre de la production locale. Les droits de douane forfaitaires peuvent être réduits dans cette mesure.

Le résultat est que l'agriculteur durable peut produire à moindre coût que celui qui a une production nuisible à l'environnement. Par conséquent, les aliments respectueux de l'environnement coûtent moins cher en magasin que les aliments produits de manière nuisible pour l'environnement.

## **Plan directeur requis**

Un plan directeur est nécessaire pour ancrer la vérité des coûts dans la politique agricole et ainsi empêcher que des milliards de fonds publics ne continuent à faire obstacle à une agriculture durable. Son horizon dépasse ainsi les étapes quadriennales de la politique agricole. Il doit également être étroitement coordonné avec les objectifs et stratégies officiels de l'administration fédérale dans les domaines de l'environnement, du climat, de la santé et de l'alimentation.

## Littérature citée

OSAV (2017) Stratégie suisse de nutrition : savourer les repas et rester en bonne santé. Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaire OSAV, Berne.

[> Rapport « coûts et financement de l'agriculture » \(F\)](#)

[> Rapport méthodologique \(en allemand\)](#)

[> FAQ – Questions et réponses sur le rapport \(F\)](#)

## **En bref**



### **Triste spectacle au Conseil des États : grâce à l'engagement massif du PDC, une fausse solution pour la future politique agricole**

Bien que l'initiative parlementaire, conçue comme une réponse à l'Initiative pour une eau potable propre, n'a pas été rejetée dans son ensemble lors du débat d'hier au Conseil des États, toutes les mesures contraignantes ont été retirées, à l'exception de la trajectoire de réduction des pesticides. La plupart des motions et des votes souvent lus sont venus de membres du PDC au Conseil des États, qui ont évidemment cédé à la pression massive de l'Union suisse des paysans. Un autre acte dans la tragédie de la future politique agricole. Actuellement, le Parlement ne semble pas capable de résoudre les problèmes de la politique agricole. Une raison de plus pour les deux initiatives sur les pesticides.

[>> En savoir plus](#)



**Panneaux d'information sur les pesticides par USP & Co :  
Croissance sauvage en bordure de champ**

L'Union suisse des paysans a demandé aux agriculteurs de mettre en place des panneaux en bordure des champs, ce qui est vraisemblablement illégal.

[>> En savoir plus \(article en allemand\)](#)



**Chaque poulet ou escalope suisse contient un morceau de  
forêt tropicale amazonienne détruite**

Un cinquième des exportations de soja du Brésil provient de forêts vierges brûlées illégalement. La Suisse y a également sa part de responsabilité.

[>> En savoir plus \(article en allemand\)](#)

## Agenda

**Journée sur le thème de l'ammoniac : La nouvelle date est fixée**

En organisant cette journée, Cercl'Air et la Commission suisse pour la chimie et la physique de l'atmosphère ACP veulent montrer aux spécialistes intéressés de l'administration, des associations et autres organisations l'état actuel des connaissances sur le sujet de l'ammoniac, des émissions aux effets en passant par la dispersion.

La journée sur le thème de l'ammoniac de cette année ayant dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus, une nouvelle date a pu être fixée :

Quand: 26 janvier 2021

Où: l'Audimax de l'ETH Zentrum à Zurich

**Veillez réserver la date.** Vous recevrez le programme définitif avec l'inscription dans les prochains mois.